

# Les Ligériennes vivent plus en couple et ont plus d'enfants

Au début de leur vie d'adulte, les Ligériennes quittent leurs parents, se mettent en couple et ont des enfants plus tôt que les Françaises. Elles ont plus d'enfants et concilient aussi davantage vie familiale et vie professionnelle. L'activité professionnelle des femmes dépend plus souvent que celle des hommes de la taille de la famille. Puis, en vieillissant, les femmes sont de plus en plus nombreuses par rapport aux hommes de leur âge et vivent, pour la moitié d'entre elles, seules à partir de 80 ans.

### Les Ligériennes franchissent plus tôt les étapes vers l'âge adulte

Si la **décohabitation** reste marginale entre 15 et 19 ans, elle concerne plus de la moitié des jeunes de 20 à 24 ans. De plus, les filles quittent le foyer parental plus tôt que les garçons. Cette décohabitation précoce des filles s'expliquerait entre autres par une différence de maturité entre filles et garçons, mais aussi par un contrôle parental plus contraignant sur les filles qui les inciterait à prendre davantage leur autonomie.

Dans les Pays de la Loire, les femmes comme les hommes sont plus nombreux à quitter, jeunes, le foyer parental, en lien notamment avec l'insertion précoce des Ligériens dans la vie active, après des études courtes ► **chapitre Éducation**. Entre 20 et 24 ans, 68 % des Ligériennes et 54 % des Ligériens ont quitté le domicile parental, contre respectivement 60 % et 48 % en France métropolitaine. Ces jeunes vivent alors seuls, ou en **couple**, ou en colocation, ou en résidence universitaire, etc.

Les jeunes femmes de 20 à 24 ans vivent plus souvent en couple : en 2018, c'est le cas d'une femme sur trois contre une sur quatre en France métropolitaine. En revanche, les jeunes hommes de 20 à 24 ans vivent plus souvent seuls qu'en couple.

### La vie de couple plus fréquente dans les Pays de la Loire

Femmes et hommes vivent davantage en couple dans la région qu'au niveau national, quelle que soit la tranche d'âge considérée. La population de la région présente une particularité, avec une part de diplômés de niveau CAP-BEP supérieure à la moyenne nationale, notamment à partir de 45 ans. Les individus ayant ce niveau de diplôme vivent plus souvent en couple, sans qu'il n'y ait de lien de cause à effet clairement déterminé.

En 2018, 63 % des femmes âgées de 20 ans ou plus vivent en couple, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. Entre 30 et 54 ans, cette situation est très habituelle puisque 75 % des femmes vivent en couple ► **figure 1**.

Les hommes vivent en couple plus tard que les femmes, en raison des différences d'âge entre conjoints. En 2018 dans les Pays de la Loire, parmi les couples de conjoints de sexe différent, l'homme est plus âgé que la femme dans 53 % des cas. L'écart d'âge est en moyenne de 5 ans.

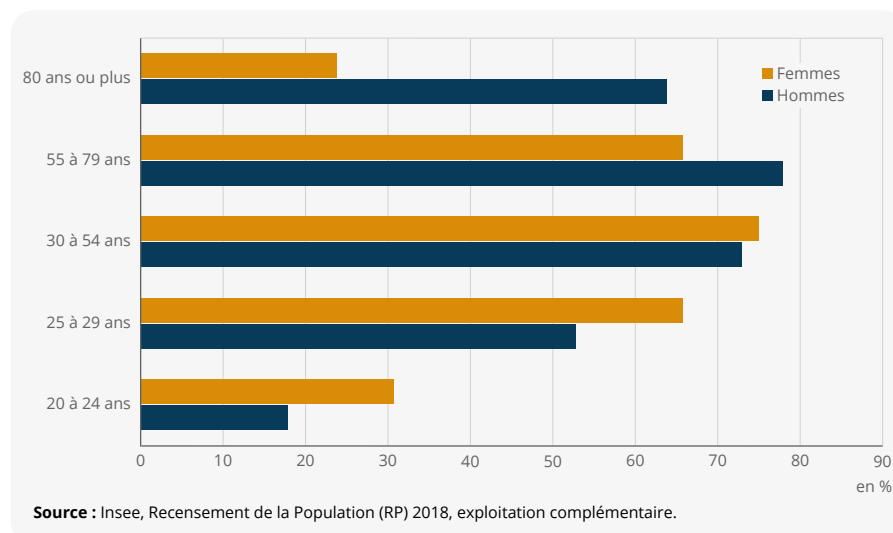
Du fait des écarts d'âge au sein des couples, les femmes ont 2 ans de moins que les hommes à la naissance de leur enfant : l'âge moyen à la parentalité est de 30,3 ans pour les femmes et 32,7 ans pour les hommes. Cet écart est stable sur les vingt dernières années. Suivant la tendance nationale, l'arrivée des enfants est de plus en plus tardive dans les Pays de la Loire. De 2000 à 2020, l'âge moyen à la parentalité a ainsi reculé de 1,4 an pour les femmes, et de 1,5 an pour les hommes.

Après 55 ans et surtout après 80 ans, la situation se retourne : les hommes vivent plus souvent en couple que les femmes, soit 64 % des hommes de 80 ans ou plus contre 24 % des femmes. Cette différence provient d'un net déséquilibre des effectifs de chaque sexe : davantage d'hommes décèdent avant 80 ans, ce qui génère un différentiel de 124 000 femmes par rapport au nombre d'hommes au-delà de 80 ans.

Depuis 1999, comme au niveau national, la part des 20 à 54 ans vivant en couple a légèrement baissé, du fait des séparations et de l'évolution des modes de vie. À l'inverse, la part de personnes seules a augmenté dans toutes les tranches d'âge. Pour les femmes de 20 à 24 ans, elle passe de 20 % en 1999 à 25 % en 2018, en raison de l'allongement des études.

Après 55 ans, la vie en couple regagne un peu de terrain pour les femmes. En particulier, la part des femmes de 80 ans ou plus vivant en couple a doublé entre

### ► 1. Part des personnes vivant en couple selon le sexe



1999 et 2018 : elle augmente de 13 % à 24 %, conséquence d'une progression régulière de l'espérance de vie.

### Davantage d'enfants dans les familles ligériennes, moins de familles monoparentales

En 2018, 523 700 familles vivent avec au minimum un enfant de moins de 25 ans dans la région. Parmi ces familles, 37 % comptent un seul enfant au foyer contre 41 % en moyenne nationale. Cette part progresse de 2 points depuis 1999 tandis que la part des familles nombreuses baisse de 24 % à 20 % de l'ensemble des familles.

En 2018, 107 400 familles sont monoparentales, soit une famille sur cinq dans les Pays de la Loire, contre une sur quatre au niveau national. Dans la plupart des situations, le parent isolé est une femme : huit familles monoparentales sur dix.

Le profil des familles monoparentales a évolué depuis 1999. Les pères isolés représentent une part croissante des familles. Celle-ci passe de 15 % à 21 % entre 1999 et 2018 ► figure 2. Au niveau national, parmi l'ensemble des familles monoparentales, 11 % pratiquent la garde alternée en 2018.

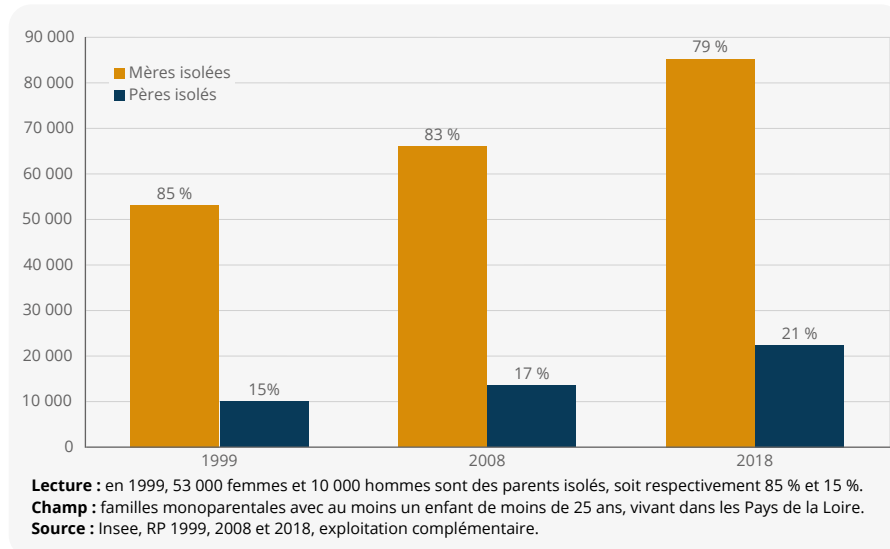
La majorité des familles monoparentales ne comptent qu'un enfant de moins de 25 ans. Le nombre d'enfants dans les familles monoparentales est, en moyenne, inférieur à celui des familles dans lesquelles les parents vivent en couple. Le nombre d'enfant est moindre lorsqu'il s'agit d'un père isolé. Ainsi, 15 % des mères isolées sont à la tête d'une famille nombreuse contre 10 % des pères isolés et 21 % des couples.

Les femmes sont davantage exposées à la pauvreté que les hommes du fait de ces différences de situations familiales et de leurs revenus plus faibles ► chapitre Revenus. Dans les Pays de la Loire, parmi les 276 000 adultes pauvres en 2018, 57 % sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 53 % des adultes. Plus particulièrement après une séparation, dans les Pays de la Loire et en Bretagne, les femmes basculent davantage que les hommes dans la pauvreté (25 % contre 15 % sur la période de 2011 à 2017).

### Un déséquilibre femmes-hommes croissant avec l'âge, surtout après 55 ans

En raison d'une espérance de vie supérieure à celle des hommes, les femmes sont de plus en plus nombreuses aux tranches

## ► 2. Effectif et part des familles monoparentales selon le sexe du parent



### ► Encadré - Moins de mères au foyer

Le taux d'activité des femmes est très élevé dans la région ► chapitre Conditions d'emploi alors que les Ligériennes ont plus d'enfants. Or, la conciliation vie professionnelle et vie familiale se pose davantage pour les femmes. La région est bien pourvue en places d'accueil des enfants de moins de 3 ans, ce qui peut faciliter l'organisation familiale. Elles travaillent aussi beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes et sont plus souvent hors du marché du travail lorsqu'elles ont des enfants. Le taux d'activité féminin a fortement augmenté entre 1999 et 2018 : il passe de 71 % à 85 %.

Néanmoins, dans les familles, dès l'arrivée d'un enfant au foyer, les femmes occupent moins une activité professionnelle : 7 % des femmes sont inactives contre 3 % des hommes. Lorsque la famille est nombreuse, 15 % des femmes sont sans activité, alors que seulement 3 % des hommes le sont.

En 2018, les mères de familles nombreuses sont aussi moins inactives dans les Pays de la Loire qu'en moyenne nationale (29 % contre 40 %).

d'âges les plus élevées ► chapitre Santé.

Ainsi, en 2018, la population féminine représente 56 % des 60 ans ou plus et 64 % des 80 ans ou plus.

Ce phénomène se cumule à celui d'un vieillissement de la population. Effectivement, le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus a doublé depuis 1999, et dans des proportions supérieures à l'ensemble de la population tous âges confondus (+ 17 %). En 2018, 243 800 personnes sont âgées de 80 ans ou plus dans les Pays de la Loire.

Les femmes âgées se retrouvent plus souvent seules après le décès de leur conjoint. En 2018, 50 % de femmes vivent seules après 80 ans, contre 23 % des hommes. Ainsi, les risques d'isolement se posent davantage pour les femmes. À ces âges, l'accompagnement de la perte d'autonomie représente un fort enjeu de politique publique.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non accueillent davantage de femmes que d'hommes : trois résidents sur quatre sont des femmes. Après 80 ans, 20 % des femmes et 11 % des hommes vivent dans un établissement de ce type. Malgré une hausse du nombre de résidents,

la proportion de personnes dans ces établissements a diminué depuis 1999, en raison des politiques de maintien à domicile. ●

Ophélie Kaiser (Insee)

### ► Pour en savoir plus

- Chesnel H., Pétilion X., « Vie en communauté : surtout des jeunes et des seniors », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 122, juin 2022.
- Algava E., Bloch K., « L'inactivité depuis cinquante ans : la présence d'enfants continue de faire la différence entre femmes et hommes », in *Femmes et hommes, l'égalité en question*, Insee Références édition 2022, mars 2022.
- Barré M., Fontaine M., Lardoux J.-M., « Après une séparation, les femmes basculent plus souvent que les hommes dans la pauvreté en Bretagne et dans les Pays de la Loire », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 87, février 2021.
- Castell L., Rivalin R., Thouilleux C., « L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié », in *France, portrait social*, Insee Références édition 2016, novembre 2016.